

CHINE La lettre d'information

Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.

L Le milliardaire de l'immobilier **Ren Zhiqiang** devant le tribunal le 11 septembre. Il avait traité de « clown » le dirigeant suprême. Verdict très attendu car Ren est un « prince rouge », milliardaire et ami de dirigeants du Parti...!

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1er Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

Éditorial

Trump et le chef de gare... Trump poursuit sous diverses formes une pression inédite sur la Chine (interdiction de certaines applications, dont les populaires TikTok et WeChat, sanctions dévastatrices contre des sociétés de technologies, révocation de visa pour un millier de Chinois étudiant aux Etats-Unis, etc.) L'Organisation mondiale du commerce (OMC) a néanmoins jugé ce 15 septembre que les droits de douane américains contre certains produits chinois enfreignaient les règles du commerce international.

Dans le même temps se mène par visioconférence le dialogue Chine-UE sur les investissements. Comme le résume un commentaire, « *Xi n'a fait aucune concession importante sur l'épineuse question de l'accès au marché et a riposté durement aux critiques de l'Union européenne sur les droits de l'homme en Chine* ». Qui mieux que la Chambre de commerce de l'UE en Chine peut résumer dans un rapport les espoirs déçus ? « *Alors que certains secteurs de l'économie s'ouvrent, la position bien établie de nombreuses entreprises locales signifie que les entreprises étrangères ont accès à rien de plus que des miettes dans certains secteurs* » et, à propos des services financiers : « *Le fait que la réforme ait eu lieu si tardivement fait davantage penser à une autorisation donnée aux investisseurs étrangers d'entrer sur le quai de la gare une fois que le train est parti depuis longtemps* » (cité par Bloomberg, 10 septembre).

La Chine retourne au travail, lit-on depuis quelques semaines dans la presse, mais on ne sait pas dans quelle mesure, des chiffres complets font défaut. On sait que les statistiques officielles d'août confirment une progression de l'activité économique – avec une croissance des ventes de détail, mais une consommation toujours faible – et que le chômage urbain est en baisse, à 5,6% (il était de 5,7% en juillet et de 5,3% en janvier avant l'épidémie). « *L'embauche a été plus forte sur la côte, avec des villes comme Shanghai enregistrant une croissance de l'emploi presque deux fois supérieure à celle*

de nombreuses provinces de l'intérieur », nuance l'auteur de l'enquête Beige Book. Au début du mois d'octobre, les travailleurs bénéficieront d'une semaine de congé pour la fête nationale, célébrant la victoire de la révolution de 1949.

La nouvelle politique qui vise à relancer l'économie par la consommation intérieure peut-elle créer suffisamment d'emplois ? Les entreprises d'Etat sont mises à contribution pour embaucher massivement – les banques d'Etat ont ainsi pris l'engagement de créer 100 000 emplois pour les étudiants qui arrivent sur le marché du travail, mais ils sont plus de 8 millions de diplômés cette année sans compter ceux qui n'ont pas pu trouver de travail l'année dernière...

Encore plus de 50 millions sans emploi ? « *La campagne de formation professionnelle de la Chine offre peu de perspectives aux chômeurs* », titrait le quotidien des affaires « Financial Times » le 14 septembre. On peut lire : « *Mme Li fait partie des plus de 50 millions de travailleurs sans emploi et à faibles revenus que Pékin cherche à qualifier après que la pandémie a augmenté le chômage et obligé de nombreux employés à accepter des réductions de salaire. (...) Le manque de qualification est particulièrement perceptible parmi les 290 millions de travailleurs migrants du pays, plus des deux tiers déclarant qu'ils n'avaient pas reçu de formation avant d'entrer sur le marché du travail. Pour les employés inexpérimentés, la pandémie a en fait augmenté le risque de licenciement. Une étude menée en juillet par l'Université de Pékin a révélé qu'environ 9% des adultes chinois ont perdu leur travail cette année et ont en fait cessé de travailler en partie parce qu'ils n'avaient pas de formation. Le ministère a annoncé en juin une formation complémentaire pour plus de 14 millions de travailleurs migrants au cours des deux prochaines années.* »

Profonde instabilité. Cette situation ne peut perdurer indéfiniment dans ces termes et on comprend que les officiels mettent en avant périodiquement « *la rude guerre pour le maintien de la stabilité sociale* ». En ce sens, la répression ne peut que s'accroître, d'abord contre ceux qui ont la tête qui dépasse de l'alignement au sein du Parti,

par exemple sous forme d'enquête anti-corruption, parce que ce parti a toujours interdit la libre expression. Mais surtout parce que ce Parti, pour garder le monopole du pouvoir et ses privilèges, doit sans défaillir unir ses forces contre les masses quand elles revendiquent ou protègent leurs droits.

Ainsi de la répression contre les minorités ethniques au Xinjiang ou dans la Région autonome de Mongolie intérieure. Au Xinjiang, la répression contre le peuple ouïgour contraint par la violence à renoncer à ses traditions et à sa culture, à suivre des cours de rééducation politique... En Mongolie intérieure, c'est la brutale obligation d'enseigner certaines disciplines en mandarin, au lieu du bilangue qui existait en enseignement scolaire, qui a suscité des manifestations, des actes de désobéissance civile, de boycottage des cours par les familles. Des lycéens, des personnes âgées, des enseignants ont été arrêtés.

Quant à la répression contre les ouvriers, elle se traduit par la fermeture des centres de défense des droits ouvriers (ONG) jadis tolérés et naguère la terreur policière que le Parti communiste chinois (PCC) a semée parmi les étudiants et les universitaires qui manifestaient leur solidarité aux ouvriers.

Et Hong Kong ! Le 13 septembre, « Hong Kong Free Press » pose cette question : « *Déjà plus de 10 000 arrestations, que va faire Hong Kong de tous ses dissidents ?* » Et ces chiffres ont été fournis par la police. Jusqu'à présent, des poursuites ont été engagées dans seulement environ 20% des cas (voir au verso). Début septembre, certains ont voulu manifester contre le report de un an des élections au Parlement crouillon le jour où elles auraient dû se tenir. Interdit ! Bilan : 289 arrestations ! Enfin, ce 15 septembre, 25 militants comparaissaient devant un tribunal pour avoir appelé à la commémoration au Parc Victoria du massacre de Tian Anmen le 4 juin 1989. Mais les nouveaux syndicats et leurs syndicalistes indépendants sont debout (voir au verso les propos de Lee Cheuk-yan et Leo Tang).

Aidez la « Lettre » en vous réabonnant. Faites-la connaître autour de vous !

« Se battre jusqu'au bout, ce n'est pas que des mots »

Militer sous la loi de sécurité nationale selon Lee Cheuk-yan

Lu dans la Lettre de la HKCTU, la Confédération des syndicats de Hong Kong (18 septembre)

Lee Cheuk-yan, le secrétaire général de la HKCTU, a été inculpé de neuf chefs d'accusation dans quatre affaires : le rassemblement du 18 août à Victoria Park, les manifestations du 31 août et du 1^{er} octobre sur l'île de Hong Kong et le rassemblement du 4 juin au parc Victoria [Ndlr : en commémoration du massacre de Tian Anmen en 1989]. (...) L'année dernière, quand le gouvernement a interdit les manifestations pacifiques du Front civil des droits de l'homme, Yan a choisi de se mettre en avant :

« À ce moment-là, j'ai pensé que quelqu'un devait se mettre en avant pour encourager davantage de manifestants pacifiques à se mobiliser. Autrement, il aurait été difficile de montrer toute la puissance du peuple s'il n'y avait eu que de petites révoltes dans chaque quartier. Par le passé, on parlait toujours de désobéissance civile, et là la police n'avait aucun motif raisonnable d'interdire des manifestations pacifiques. Nous devons prendre l'initiative manifester. De plus, trop de gens se sont sacrifiés

dans ce mouvement, et même si on me mettait en prison pour incitation, ça n'aurait rien d'exceptionnel. »

« Je ne suis pas encore allé en prison »

(...) L'arrestation de Lee Cheuk-yan par les services de la sécurité nationale n'est peut-être qu'une question de temps. Beaucoup de gens demandent à Yan s'il a peur, quand on sait que la peine minimale est de trois ans : « J'ai commencé à participer à des mouvements sociaux dans les années 80. J'ai deux objectifs majeurs dans la vie. L'un est la lutte du mouvement ouvrier et l'autre est le combat démocratique. Au cours des trois dernières décennies, nous n'avons cessé de soutenir les défenseurs des droits humains en Chine continentale et, en repensant aux luttes auxquelles nous avons participé à Hong Kong, je me sens très chanceux, mais je pense aussi que nous leur devons beaucoup. La situation des manifestants sur le continent est très différente de celle à Hong Kong. Nous n'avons pas encore été en prison, nous avons cette chance. (...) L'heure est venue de la mise à l'épreuve. Nous devons être déterminés, nous en tenir à nos idéaux, défendre la liberté d'expression, faire preuve de force morale

dans cette nouvelle période, et montrer notre détermination à mener un long combat. »

Ne pas reculer

Après l'entrée en vigueur de la loi sur la sécurité nationale, de nombreuses organisations ou groupes n'ont d'autre choix que de réfléchir à la « ligne rouge politique ». Est-ce que je peux dire ceci ? Est-ce que je peux faire cela sans danger ? Yan a un message pour ses camarades de la HKCTU. Il est inévitable pour une organisation de considérer les choses en rapport avec la situation, mais il ne faut pas reculer ni pratiquer une autocensure qui n'a pas de fin par crainte d'une « ligne rouge » qui est imprévisible. « Dans les périodes difficiles, les organisations entendent inévitablement plus de voix exigeant une "dépolitisation". Si le dirigeant syndical renonce dès qu'il est interrogé par des adhérents, on ne peut plus rien faire et quand le gouvernement aura une main, il voudra avoir le bras... » Une tempête se prépare dans cette ville, alors pour apaiser le cœur des gens et appuyer les combats de la vie quotidienne, l'éducation politique des syndicats sera une tâche importante pour nous.

« Déjà plus de 10 000 arrestations, que va faire Hong Kong de tous ses dissidents ? »

« Une première considération évidente est de savoir s'il y aura suffisamment d'espace pour ce qui ressemble à un flot de prisonniers se dirigeant vers l'incarcération. Beaucoup d'entre eux resteront là pendant de très longues périodes, car les peines ont toujours été sévères à Hong Kong, et cela devient de plus en plus dur car le ministère de la Justice préconise des peines de prison de plus en plus longues.

Deuxièmement, qu'arrivera-t-il à toutes ces personnes une fois qu'elles seront à l'intérieur ? Il existe des indices solides fournis par l'histoire à Hong Kong, notamment de l'expérience des communistes emprisonnés avant la révolution chinoise. La leçon à tirer est que la concentration de très nombreux dissidents en prison transforme les prisons en écoles de rébellion. La seule chose que les prisonniers ont en abondance est en effet le temps et l'occasion de réfléchir, même dans les circonstances les plus difficiles. » (Source : Hong Kong Free Press, 13 septembre)

Inculpations. Tam Tak-chi, le vice-président de l'organisation hongkongaise People Power, a été arrêté le 6 septembre et inculpé le 8 pour avoir « tenu des propos séditieux », « suscitant la haine et le mépris à l'encontre du gouvernement, ainsi que le mécontentement et l'insatisfaction de la population ». Et cela en vertu d'une loi datant de 1938, c'est-à-dire sous l'ère coloniale britannique ! La liberté sous caution lui a été refusée. Selon le « South China Morning Post », c'est la première fois qu'un prévenu est inculpé en vertu de ce texte depuis la rétrocession du territoire à la Chine en 1997. Quelques heures avant que Tam comparaisse au tribunal, la cheffe du gouvernement, Carrie Lam, avait déclaré que critiquer le gouvernement ne violait aucune loi...

Le 14 septembre, le ministère des Affaires étrangères a qualifié de « séparatistes » (« des éléments qui tentent de séparer Hong Kong de la Chine ») les 12 Hongkongais arrêtés le 23 août sur une embarcation en mer... Des avocats embauchés par des familles de ces Hongkongais affirment que les autorités les ont exhortés à abandonner l'affaire. Un avocat, basé à Chengdu, affirme qu'aucun représentant légal n'a réussi à établir un contact avec les détenus quinze jours après leur arrestation.

« Nous faisons partie d'une vague de résistance planétaire.

Nous ne serons jamais seuls »

Déclaration du syndicaliste Leo Tang à la veille de son incarcération

De nos jours, les prisons servent à enfermer ceux qui veulent le bien, à Hong Kong comme en Catalogne et il en va de même en Biélorussie et en Thaïlande. Il y a des moments où nous nous levons contre l'État et il y a des moments où il riposte par l'incarcération. Une fois qu'une personne comprend sa relation avec l'État, une fois qu'elle ressent le besoin de réagir, elle n'a d'autre choix que de résister. (...)

J'ai eu plus de chance que beaucoup, plus de chance que mes jeunes camarades qui ont été placés en détention provisoire un par un et qui risquent des peines plus longues, plus de chance que ces manifestants anonymes qui se sont exilés à l'étranger sans espoir de retour. Les sacrifices de nos camarades nous font obligation de continuer à aller de l'avant. Le serment "on ne bat pas en retraite" n'est pas qu'un slogan. (...) Dans la rue, nous avons fait la connaissance de nos frères et de nos sœurs; mais nous faisons partie d'une vaste vague planétaire de résistance. Nous ne serons jamais seuls.

6 septembre 2020

Une bataille sans fin...

Li Qiang, de l'ONG China Labor Watch, a de nouveau écrit à Apple (8 septembre) : « Ces violations des droits révèlent qu'Apple ne respecte pas son engagement de "garantir que chaque lieu de travail offre un environnement sûr et respectueux pour tous". Pendant des années, nous avons mis en évidence des problèmes dans les usines de fournisseurs d'Apple », mais bien peu de choses changent... Exemple chez Kunshan Pegatron :

- Avant, les travailleurs avaient un jour de repos tous les six jours de travail. Depuis le 17 août, ils n'ont qu'un jour de repos tous les huit jours.

- Les travailleurs sont poussés à atteindre des objectifs de production élevés et doivent parfois travailler pendant leurs pauses. Les pauses repas sont souvent retardées.

- Lorsqu'une équipe est en jour férié, l'usine prend des dispositions pour que les ouvriers travaillent le dimanche à la place.

- De nombreux ouvriers sont venus travailler à l'usine en raison des primes promises aux travailleurs s'ils travaillaient pendant 55 jours, mais sur ces 55 jours les week-ends ne comptent pas.

- De nombreux étudiants ont été affectés en stage à Pegatron et leur école ne les a pas autorisés à partir. Pour partir, ils devraient ne pas engager une procédure formelle de démission, risquant ainsi de ne pas toucher leur salaire. Pour démissionner, les travailleurs ont besoin d'un cachet de la direction, mais ils sont tenus de payer 500 à 700 yuans (Ndlr: environ une semaine de travail !) à la société d'intérim qui les a fait embaucher...